

## Mazières-en-Gâtine

# Les élus font le point sur le budget communal

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi dernier, Jacques Fradin a fait un point sur le budget et les décisions à prendre pour cette fin d'année. « *Tout se passe comme prévu, mais il faut rester vigilant. Nous referons un point en octobre-novembre* ».

Le maire, Alain Clairand, propose au Conseil municipal d'anticiper la fin d'année, en faisant un appel d'offres auprès des banques, pour un prêt relais de 300 000 €. « *Ce n'est pas un emprunt. C'est un prêt relais, car toutes les sommes des subventions attendues pour nos travaux ne sont pas arrivées, et la plupart sont donnés sur factures, donc à la fin des travaux. Nous faisons cela pour éviter un problème de trésorerie. Nous paierons les intérêts qu'en fonction de ce qui sert. Il sera utilisé que si nous en avons besoin.* »

**Travaux mairie.** Au premier étage de la mairie, dans la salle du conseil municipal, devenu également bureaux du maire et des adjoints le temps des travaux de réhabilitation et d'accessibilité de l'édifice, par la fenêtre on peut constater l'avancée de ces travaux. Malgré les vacances d'été, le travail a repris et la nouvelle aile, derrière l'actuel bâtiment, se construit à vue d'œil. Dans l'avenir,



Les travaux de la mairie, derrière l'actuel bâtiment, avancent à grands pas.

le bureau du maire deviendra l'entrée des lieux.

**Centre communal d'action sociale.** Une transaction pour ce compte sera faite pour subvenir aux demandes d'aide des familles.

**Permis de construire.** « *Au 1<sup>er</sup> janvier, l'État se décharge de l'étude des dossiers concernant les certificats de permis de construire, la commune en garde une partie et la Communauté de communes Val de Gâtine (CCVG) prend le reste* ». Une convention est mise en place entre la mairie et la CCVG. Le

Conseil municipal accepte la convention d'adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations du droit des sols.

**Bibliothèque.** Inauguration des travaux de rénovation des locaux de la bibliothèque, de l'école de musique et de l'épicerie, demain samedi. Une visite guidée de l'ancien local des pompiers par son propriétaire, à 16 h 30, avec le Chœur de chambre des Deux-Sèvres.